

PRÉVOYANCE

VORSORGE

PREVIDENZA

flash

Avril 2016

Rapport succinct de l'exercice 2015



Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après trois années de placements fort réjouissantes de 2012 à 2014, le rendement visé n'a pas pu être atteint durant l'exercice écoulé. Ce constat n'a rien d'étonnant compte tenu du faible niveau persistant des taux d'intérêt qui, après l'annonce du 15 janvier 2015 de la Banque nationale suisse, a encore chuté et se situe aussi dans le négatif en fin d'année pour les obligations de la Confédération d'une durée jusqu'à 10 ans. Néanmoins, par comparaison avec les institutions de prévoyance nationales, nous pouvons nous estimer heureux avec le rendement global de 1.6%. C'est avant tout grâce aux biens immobiliers en Suisse et à l'étranger que la performance est positive.

L'analyse asset & liability management effectuée en cours d'exercice a confirmé la répartition sommaire de la stratégie de placement en vigueur. Dans l'allocation détaillée uniquement, le secteur des placements en valeurs nominales a enregistré un léger décalage. Le conseil de fondation a toutefois dû prendre connaissance du fait que, par rapport à la dernière analyse de 2012, les rendements escomptés à moyen terme ont chuté de 4% à 3.1%. Par conséquent, le rendement escompté correspond de justesse au rendement nécessaire au maintien de l'équilibre financier actuel. En cas de fléchissement majeur sur les marchés des capitaux, les revers ne pourraient cependant plus être couverts. Pour cette raison, le conseil de fondation a chargé le comité de prévoyance

de développer des propositions de solutions au cours de l'exercice 2016 afin d'adapter la stratégie de prestations. Elles serviront de base à une éventuelle modification de l'actuel règlement dans les années à venir. En dépit de la légère baisse du degré de couverture, la CPM repose encore et toujours sur une assise solide. À noter que la tâche du conseil de fondation consiste à adopter les mesures nécessaires en temps opportun afin d'éviter, dans le pire des cas, des mesures d'assainissement. Ceci vaut spécialement pour notre caisse de pensions auprès de laquelle, avec 52% du capital de prévoyance global, les bénéficiaires de rentes disposent de plus de réserves que les assurés actifs.

Cette année, le compte rendu est accompagné de photos et de déclarations de personnes qui occupent les fonctions les plus diverses au sein de la CPM. Le but recherché est de donner un visage à la CPM et de présenter leurs motivations à s'engager au quotidien pour la CPM, et donc aussi pour vous en tant qu'assurés. Je saisis cette occasion pour remercier toutes ces personnes, mais aussi les autres membres des comités et collaborateurs pour les efforts déployés tout au long de l'exercice écoulé et vous souhaite une agréable lecture.

Je vous adresse, chères lectrices, chers lecteurs, mes meilleures salutations.

Jörg Zulauf, président du conseil de fondation

Performance et allocation de la fortune



Anabel Salgado,
gestionnaire de portefeuille
Asset Management

En 2015, l'ensemble de la fortune a dégagé un rendement modéré de 1.6% (exercice précédent 7.0%). La stratégie de placement a produit une performance de 2.0% (8.9%). Par conséquent, les placements effectifs sont inférieurs à la stratégie de 0.4 point de pourcentage (exercice précédent variation de -1.9 point de pourcentage). Ce recul est déjà survenu le 15 janvier 2015 en raison de la garantie partiellement insuffisante

en euros au moment de la décision surprenante de la BNS de lever le cours plancher de l'euro. La pondération tactique des catégories de placement avec surpondération des liquidités, placements satellites en obligations et actions Étranger ainsi que la sous-pondération des biens immobiliers Suisse ont aussi produit un impact négatif qui n'a pu être compensé par les résultats nettement positifs de la gestion des placements immobiliers.

Catégorie de placement

au 31 décembre en %	2015			2014		
	Performance	Benchmark	Allocation	Performance	Benchmark	Allocation
Liquidités	0.1	-0.9	2.6	0.2	-0.1	1.5
Prêts	2.7	2.7	4.1	2.9	2.9	4.0
Obligations	-1.6	0.0	31.1	6.5	7.4	35.8
Actions	-0.5	-0.5	31.4	10.2	15.6	31.2
Biens immobiliers	7.6	5.8	30.8	5.6	5.1	27.5
Total	1.6	2.0	100.0	7.0	8.9	100.0

Degré de couverture

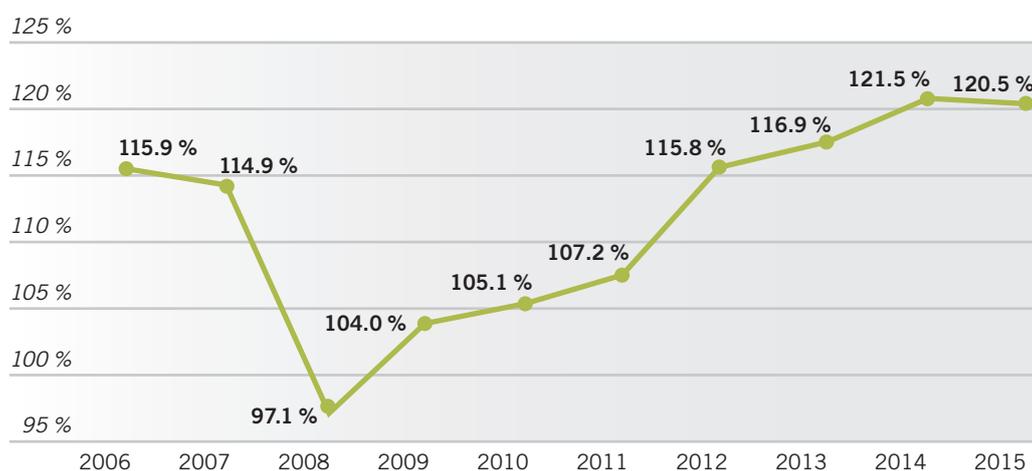


Sandro de Stefani,
président de la commission
du personnel

Le degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 livre une image de la santé financière de l'institution de prévoyance et est un critère important pour évaluer l'aptitude au risque. Le degré de cou-

verture comptabilisé correspond au rapport entre les actifs disponibles, le capital de prévoyance et les provisions techniques et a reculé à 120.5% (exercice précédent 121.5%).

Évolution de degré de couverture *conf. à l'art. 44 OPP 2*



Effectif des assurés



Willi Kemmler,
représentant des bénéficiaires
de rentes au conseil de fondation
et à l'assemblée des délégués

Organisation



Verena Steiger,
membre du conseil de fondation,
représentante des employeurs



Rolli Stirnimann,
membre du conseil de fondation,
représentant des salariés

Compte rendu
d'exercice

au 31 décembre			2015	2014
	Hommes	Femmes	Total	Total
Assurés actifs	23 294	28 787	52 081	52 402
■ Assurance risque	1 899	2 812	4 711	5 174
■ Assurance complète	21 395	25 975	47 370	47 228
Bénéficiaires de rentes	12 079	17 454	29 533	30 079
■ Rentes de retraite	9 880	12 004	21 884	22 260
■ Rentes de survivants	722	3 378	4 100	4 090
■ Rentes d'invalidité	1 477	2 072	3 549	3 729
Total des assurés	35 373	46 241	81 614	82 481
<i>Comptages multiples: invalidité partielle, retraites partielles, deuxième rapport d'assurance</i>			-843	-837
Total moins comptages multiples			80 771	81 644

Assemblée des délégués	100 membres, dont 57 représentants des salariés, 33 représentants des employeurs et 10 représentants des bénéficiaires de rentes.	
Conseil de fondation	22 membres, dont 11 représentants des salariés, 10 représentants des employeurs et 1 représentant des bénéficiaires de rentes.	
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA, 8050 Zurich Claudio Notter (réviseur responsable)	
Experts en matière de prévoyance professionnelle	Libera SA, 8022 Zurich Jürg Walter (expert en caisses de pensions SKPE)	
Controlling des investissements et comptabilité titres	Complementa Investment-Controlling AG, 9015 Saint-Gall, Marco Buri	
Conseil asset liability	c-alm AG, 9000 Saint-Gall, Dr Roger Baumann	
Expert en évaluation immobilière	Wüest & Partner AG, 8001 Zurich, Andreas Ammann	
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich	
Direction	Christoph Ryter Sergio Campigotto Danilo Follador Adrian Ryser Reto Schär	Directeur Directeur adjoint, responsable Administration Responsable Assurance Responsable Asset Management Responsable Immobiliers Suisse
Siège de la direction	Caisse de pensions Migros Wiesenstrasse 15 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch infobox@mpk.ch	

La CPM publie le compte rendu d'exercice sous forme électronique sur www.mpk.ch.